

SERVICE / DIVISION	Service de l'urbanisme / Planification du territoire	No SD SD-2025-3035		
OBJET	Recommander au conseil de renommer le parc du Centre-Communautaire-Laval-Ouest situé au 6600, 29e Avenue sur une partie du lot 1 256 185 du cadastre du Québec «Parc Francine-et-Serge-Gauthier»			
No dossier(s) interne(s) : URB-2024-6134 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 17-Laval-les-Îles Date CE souhaitée : 2025-07-02 Date CM souhaitée : 2025-07-08				
Actions : TOPONYMIE <p style="text-align: center;">Résolution du CCU : CT-2025-11</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Requérant(s) Mme Sylvie Gauthier</td> <td style="width: 50%;">Représentant(s) Citoyenne, fille</td> </tr> </table> <p>Adresse(s) 6600, 29e Avenue</p> <p>Lot(s) Partie du lot 1 256 185</p>			Requérant(s) Mme Sylvie Gauthier	Représentant(s) Citoyenne, fille
Requérant(s) Mme Sylvie Gauthier	Représentant(s) Citoyenne, fille			
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)				
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS <p>Le comité de toponymie a pris connaissance de la proposition de renommer le parc du Centre-Communautaire-Laval-Ouest situé au 6600, 29e Avenue sur une partie du lot 1 256 185 du cadastre du Québec « Parc Serge-Gauthier » et de nommer un banc de ce parc au nom de Francine Gauthier. Après analyse, le comité recommande plutôt que le nom du parc rende hommage aux deux personnes de façon conjointe par le toponyme « Parc Francine-et-Serge-Gauthier ».</p> <p>Ce parc est situé au 6600, 29e Avenue, à Laval, dans le secteur de Laval-Ouest. Il jouxte le centre communautaire de Laval-Ouest.</p> <p>Le nom proposé rend hommage à un couple lavallois impliqué pendant plus de quarante ans, entre 1976 et 2017, dans le développement des loisirs locaux et comme bénévoles dans leur collectivité.</p> <p>Francine Gauthier (née Bergeron, Montréal, Qc, 2 décembre 1948 - Laval, Qc, 14 janvier 2017) et Serge Gauthier (Montréal, Qc, 2 février 1946 - Laval, QC, 7 août 2017) grandissent au sein de familles montréalaises modestes. Serge Gauthier travaille comme technicien spécialisé en électronique lorsque le couple s'installe à Laval, en 1975. Progressivement, avec leurs trois filles, le couple organise des épluchettes de maïs pour les enfants du secteur et s'implique dans différents projets communautaires : activités de la fête nationale du Québec, Parents-Secours, distribution de cadeaux à la prémaman Les Tout-Chat-Tout et au centre communautaire de Laval-Ouest. Avec leur entregent, Francine et Serge Gauthier mettent sur pied des activités de toutes sortes et, avec leur passion contagieuse, ils initient plusieurs personnes au bénévolat. Ils occupent différentes fonctions au sein de l'organisme Loisirs Laval-Ouest : Francine en est notamment la présidente de 1999 à 2017 et Serge est tour à tour responsable d'activités, directeur, président, trésorier, puis directeur des ressources humaines. En 2012, Francine Gauthier est décorée de la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.</p>				
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS				
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS				
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS				
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS				

SERVICE / DIVISION	Service de l'urbanisme / Planification du territoire	No SD SD-2025-3035
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S) <p>Cette démarche est conforme aux critères de la Politique de dénomination toponymique de la Ville de Laval. Le nom proposé se différencie des toponymes masculins et féminins existants (critère 4); il concerne des personnes décédées depuis plus d'un an et rend hommage à des personnalités qui ont apporté une contribution significative au développement, au dynamisme et au bien-être de la communauté (critère 10); il permet la reconnaissance de personnes s'étant impliquées dans leur communauté et est sans préjudice pour autrui (critère 12).</p>		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU <p>de recommander au conseil de renommer le parc du Centre-Communautaire-Laval-Ouest situé au 6600, 29e Avenue, sur une partie du lot 1 256 185 du cadastre du Québec « Parc Francine-et-Serge-Gauthier », et ce, conformément à la résolution du comité de toponymie numéro CT-2025-11.</p>		